République Française — Département du Gers

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978

Deuxième Circonscription : **CONDOM - LECTOURE**

PARTI SOCIALISTE

André CELLARD

Avocat

Maire de Saint-Clar

Combattant volontaire de la Résistance

Diplômé d'Etudes Supérieures

Ex Premier Secrétaire Général Adjoint de la F.G.D.S.

Ex Membre du Contre-Gouvernement (Emploi)

Remplaçante éventuelle :

Lydie DUPUY



Chères Electrices, Chers Electeurs,

Votre choix, le 12 mars prochain, **sera décisif !**

Mais ceux qui soutiennent depuis vingt ans la politique gouvernementale et ont ainsi contribué à faire de notre département un désert ne sont pas qualifiés pour vous dire quel est « le bon choix ».

Ne leur accordez pas un sursis de cinq ans !

Par votre vote, constituez un **Gouvernement de Gauche,** s'appuyant sur le **Programme Commun !**

Depuis plus de dix ans, je me bats pour l'Union, sans laquelle rien n'est possible. Aidez-moi à mener ce combat jusqu'à la **Victoire.**

En 1973, vous m'avez apporté 48 % de suffrages ; les cantonales de 76 et, plus près de nous, les municipales, ont confirmé votre désir de changement, votre volonté de voir s'instaurer l'alternance.

Le 12 mars, vous m'accorderez votre confiance, pour que le Gers vive, bien sûr ! mais surtout **Pour y vivre mieux, pour y vivre ensemble !**

Les promesses orales s'envolent d'autant plus vite qu'elles sont improvisées et ne s'appuient sur aucun programme précis.

L'action que vous propose le Parti Socialiste a été clairement définie dans la brochure publiée au début de l'année :

« LE PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE »
(Propositions Socialistes pour l'actualisation) - (Ed. Flammarion).

Aussi, nous ne rappellerons ici que quelques-unes des premières mesures que prendrait un gouvernement de Gauche :

— Amélioration du revenu agricole par l'organisation d'offices **par produit** (vin, viande, lait...), la démocratisation des SAFER, l'augmentation substantielle des retraites et la création du Fonds National pour les Calamités Agricoles.

— Nationalisation du crédit pour alléger le boulet que traînent de trop nombreux agriculteurs et éviter que les jeunes soient obligés de se recycler dans des emplois éphémères et sous payés.

— Revalorisation du minimum vieillesse (1.300 F. par mois) et des allocations familiales (50 % en deux temps).

— SMIC à 2.400 F., avec allègements sociaux et fiscaux pour les artisans, commerçants et petites entreprises.

— Attribution de la moitié du SMIC à tous les chômeurs indemnisés (2/3 aux chômeurs chefs de famille).

— Création de 500.000 emplois dont 150.000 dans le secteur public et 60.000 pour les collectivités locales.

— Offrir aux jeunes autre chose que des « réformettes », mais une véritable rénovation de notre système d'éducation pour qu'il débouche, enfin, sur des emplois et non sur des impasses.

— Réduire à un maximum de six mois la durée du Service National dont il faut d'ailleurs envisager la réorganisation totale dès cette législature.

Pour la **paix**, la **justice**, la **liberté**,

Pour une **Gauche forte**,

Votez SOCIALISTE

Votez André CELLARD

Lydie DUPUY

Imp. C. Proust - Condom